



TENNIS

Règlement universitaire

Dispositions particulières

Saison 2024-2025

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Tennis

Florence ALIX-GRAVELLIER (Vice-Présidente)

Marine PIRIOU (Direction clubs, pratiques et territoires)

François DUPORT (Direction technique nationale)

Membres FF Sport U

Dominique DERVILLE (Université Sorbonne Paris Nord)

Stéphane BOUTILLIER (Université Dauphine PSL)

Romain FLEURET (INSA Lyon)

Sylvain THOUVENOT (Université Technologie Troyes) à partir de janvier 2025

Xavier BAGUELIN (Directeur national adjoint)

Invités

Capitaine équipe de France universitaire :

Charles-Antoine BREZAC (FFT)

Entraîneur National Universitaire :

Rémi BARBARIN (Université Bordeaux)

Juge Arbitre :

Simon VAN OVERBEKE (Direction clubs, pratiques et territoires)

Dates des championnats

Compétitions	Dates (Lieu)	Envoi des résultats et candidatures d'arbitres	Barrages
CFU Individuel	17 au 19 juin 2025 Agde (Occitanie)	15 mai 2025 CMN de qualification le 19 mai 2025	–
CFU Par équipes	03-04 avril 2025 Brest (Bretagne)	06 février 2025 CMN de qualification le 07 février 2025	13 mars 2025
CFE Par équipes	26 - 27 mars 2025 Lyon (AuRA)	28 février 2025	–

HOMOLOGATION DES ÉPREUVES, RÉFÉRENTS FFT DU TENNIS UNIVERSITAIRE DANS LES LIGUES

1 - GÉNÉRALITÉS

L'ensemble des rencontres de tennis disputées dans le cadre des championnats FF Sport U doit faire l'objet d'homologations par la FFT. La demande doit en être faite, au moins 1 mois avant le début des championnats, au moyen des imprimés normalisés.

- Pour les championnats individuels : pas de changement
- Pour les championnats par équipes : par demande centralisée de la FF Sport U à la FFT.

Dans toutes les rencontres, la présentation de la licence FFT sera obligatoire.

Nouveau service de la FFT : possibilité de prendre une licence FFT « type W » sur internet <https://mon-espace-tennis.fft.fr/licence-en-ligne> : « la licence prise en ligne » (plus d'adhésion obligatoire en club).

2 - TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Le retour des résultats à la FF Sport U est organisé comme suit :

- **Championnats individuels** : saisie dans l'AEI/MOJA par le juge-arbitre. Les demandes de qualifications et tableaux complets seront transmis par les ligues à la FF Sport U dès achèvement des phases de qualifications N1, N2, N3 et au plus tard le **vendredi 09 mai 2025**.
- **Depuis la saison 2018-2019 : Championnats par équipes seulement** :
 - Les responsables compétition/classement des inter-ligues, désignés par la FFSU, effectuent la saisie en ligne des matchs des joueurs. Cette saisie permettra la remontée automatique des résultats individuels des joueurs dans leur palmarès.
 - Seules les personnes habilitées par la FFSU pourront effectuer cette saisie grâce à une connexion sécurisée.
 - Les feuilles de match devront toutes être conservées, la saisie en ligne n'étant pas la saisie des rencontres par équipes, mais des résultats individuels de chaque joueur.

- Toutes les feuilles de match par équipe sont à conserver dans les Ligues Régionales du Sport Universitaire ou à la FF Sport U. Utilisation de feuilles pré-remplies (format excel) **lisiblement et correctement renseignées avec le N° d'homologation FFT de l'inter-ligues**, les classements et numéros de licences FFT.
- Le délégué FF Sport U ou le juge arbitre de la rencontre est chargé du retour de l'original de la feuille de match **sous 48h** au responsable compétition/classement, **pour tous les niveaux**. Les responsables compétition/classement des conférences sont chargés de transmettre ces feuilles à la FF Sport U dès la fin des championnats de d'inter-ligues, de Ligues ou de sites de Ligues.

3 - RÉFÉRENTS DE LIGUES FFT DU TENNIS UNIVERSITAIRE

Les référents universitaires désignés au sein de chaque ligue FFT (voir liste auprès des ligues régionales du sport U) ont pour mission d'apporter leur concours au développement du tennis universitaire et à la recherche de solutions à toutes difficultés rencontrées au plan local (installations-homologations-licences FFT-etc.)

CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLE PAR EQUIPES

Pour la saison 2024-2025 la FFSU et la FFT s'associent pour créer un Championnat de France Ecoles par équipes mixtes.

Ce Championnat peut comporter 3 phases :

- Championnat d'académie
- Phase d'inter-ligues
- Phase nationale (CFE)

Si la phase d'académie ne peut être organisée, les équipes participent directement à la phase d'inter-ligues.

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

26-27 mars 2025
LYON (Auvergne Rhône-Alpes)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le CFE est un championnat à 8 équipes mixtes

A. Composition des équipes :

- 2 garçons et 2 filles :
 - 3 joueurs minimum : 2 garçons et 1 fille ou 2 filles et 1 garçon
 - 6 joueurs maximum : 3 garçons et 3 filles ou 2 garçons et 4 filles ou 4 garçons et 2 filles
- Une composition différente sera autorisée entre les différents tours.
- Classements compris entre NC et 5/6

1 seul joueur peut doubler, peu importe le sexe.

**Les équipes sont constituées de joueurs(euses) appartenant à la même A.S.
Aucune licence individuelle ou extérieure n'est autorisée.**

La composition d'équipe est déterminée et transmise au juge arbitre avant le début du 1er match.

Le jour de la rencontre, la feuille de composition sur le terrain des équipes tient compte du classement FFT en vigueur.

B. Format des rencontres :

Les rencontres se disputent en 3 matchs, sur le même terrain et dans l'ordre suivant :

- 1 Double mixte
- 1 Simple garçon
- 1 Simple dame

Les 2 simples peuvent se jouer simultanément.

En double mixte, le joueur du même sexe que le serveur recevra le point décisif. Les joueurs de l'équipe qui relance ne peuvent changer de positions pour recevoir le point décisif.

Tous les matchs doivent être disputés.

Jour 1 :

- ¼ de finale le matin et ½ finale l'après-midi (haute et basse)
- **Format 3 FFT** : 2 sets gagnant à 4 jeux, points décisifs à tous les jeux (NOAD) avec jeu décisif à 4/4 (Tie break à 7 pts), 3^{ème} set : super jeu décisif en 10 points (2 points d'écart).

Jour 2 :

- Finales (hautes et basses)
- **Format 2 FFT** : 2 sets gagnant avec jeu décisif à 6/6, règle de l'avantage, 3^{ème} set remplacé par un jeu décisif en 10 points (2 points d'écart).

Au début de chaque rencontre, le capitaine présente la liste des présents puis la composition de son équipe au juge-arbitre ou au capitaine adverse.

Les balles, de préférence de marque Wilson, ainsi que la feuille de match sont fournis par l'équipe qui reçoit ou citée en premier en cas de rencontre en terrain neutre. Des changements de balles peuvent avoir lieu à l'appréciation du juge-arbitre selon les conditions de jeu.

C. Constitution du tableau du CFE :

Un tableau comprenant les 8 équipes qualifiées sera établi à partir des classements des 3 meilleurs joueurs présents sur la compétition le jour du Championnat de France (2 garçons et 1 fille ou 2 filles et 1 garçon).

En cas d'égalité de poids d'équipes le meilleur classement féminin et le meilleur classement masculin seront pris en compte.

D. Règlement disciplinaire :

Forfait :

Est déclarée forfait :

- Toute équipe incomplète sur le terrain (cf. composition mini dans chaque CFE - rappel ci-dessus)
- Toute équipe non présente sur le terrain (sauf cas de force majeure), 15 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre.

Commission des litiges :

Une commission des litiges sera mise en place lors des phases finales et agira par délégation de pouvoir de la commission mixte nationale. Elle pourra prendre toute décision disciplinaire ou réglementaire de nécessité immédiate, l'appel n'étant pas suspensif.

E. Remplacement :

Tout remplacement ou complément au sein d'une équipe lors de la phase d'interligues ne pourra s'effectuer que par un joueur d'un classement égal ou inférieur au moins bon classement figurant sur la fiche d'engagement. Le complément d'un garçon se fera selon le moins bon classement des garçons et le complément d'une fille selon le moins bon classement des filles.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES RÉSULTATS D'INTER-LIGUES

28 février 2025

Contact : croux@sport-u.com

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

A. Engagement initial (phase qualificative) :

Les équipes procéderont à un **engagement initial** au sein de chaque inter-ligues.

Aucune équipe ne pourra accéder en phase nationale sans avoir participé à une phase qualificative.

Ces phases qualificatives peuvent se dérouler sur toutes les surfaces.

Découpage des inter-ligues :

- **Ile de France** : Paris / Créteil / Versailles
- **Nord-Est** : Hauts de France / Grand Est / Bourgogne Franche Comté
- **Centre-Ouest** : Pays de la Loire / Bretagne / Centre Val de Loire / Normandie
- **Sud-Est** : Auvergne Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
- **Sud-Ouest** : Nouvelle Aquitaine / Occitanie

Si une AS présente 2 équipes dans le même championnat, à la date d'inscription, le meilleur joueur (JG-JF) de l'équipe 2 ne peut être mieux classé que le moins bien classé engagé de l'équipe 1. Aucun des joueurs de l'équipe 1 ne peut disputer de rencontres avec l'équipe 2, y compris si l'équipe 1 est éliminée.

Les classements pris en compte pour le calcul du poids d'équipe seront ceux en vigueur à cette date (poids établi sur 3 joueurs : 2 garçons et 1 fille ou 2 filles et 1 garçon). Les compositions d'équipes demeurent inchangées durant toute la phase qualificative quelles que soient les évolutions des classements individuels.

A l'issue de la phase d'inter-ligues, les équipes retenues pour le Championnat de France des Ecoles auront la possibilité d'inclure au maximum un.e. nouveau/nouvelle joueur.se n'ayant pu participer à la phase d'inter-ligues.

B. Engagement final (Championnat de France) :

A l'issue des phases qualificatives 8 équipes seront qualifiées au Championnat de France des Ecoles.

Les 8 quotas sont répartis de la manière suivante :

- 5 quotas pour les 5 vainqueurs des inter-ligues
- 1 quota est reversé à l'inter-ligues organisatrice.
- 2 quotas sont attribués aux seconds des inter-ligues les plus denses (nombre d'inscrits par inter-ligues).

Lors de la remontée des résultats des inter-ligues les référents de ces dernières devront remonter à la direction nationale l'ensemble des tableaux de leur championnat d'inter-ligues.

Important : il est impossible pour l'inter-ligues organisatrice de cumuler un quota organisateur et un quota attribué à un second.

FORMATION ARBITRAGE

La FF Sport U et la FFT affirment leur volonté d'engager des actions de formation d'arbitres universitaires réalisées conjointement par les sites de ligue, les ligues régionales du Sport U et les comités partenaires du sport universitaire.

Une formation sera mise en place en 2025 avec validation « pratique » lors du CFU individuel pour validation terminale, en fonction des niveaux requis.

Chaque ligue organisatrice d'un championnat (CFU ou CFE) doit proposer une formation arbitrage en amont de la compétition pour une validation du CUA2 ou CUA3 lors du championnat.

Les candidatures devront parvenir à la FF Sport U **pour le vendredi 9 mai 2025.**

CNUT

Cinq Centres Nationaux Universitaires de Tennis, gérés par la FFT en coordination avec la FF Sport U et les établissements universitaires, offrent un dispositif et des aménagements permettant de concilier études supérieures et pratique sportive de haut niveau. Ils accueillent des étudiant(e)s d'un **classement minimum de 0**, quelle que soit leur ligue d'origine.

LIGUE CNUT	Coordonnateur CNUT : Prénom NOM Mail
NOUVELLE AQUITAINE CNUT de Bordeaux	Xavier NIVELAIS xnivelais@fft.fr
GRAND-EST CNUT de Nancy- Strasbourg	Stéphane HEYD stephane.heyd@fft.fr
	François ERRARD ferrard@fft.fr
NORMANDIE CNUT de Rouen	Bruno JACQUOTTET jacquottet@wanadoo.fr

PROGRAMME INTERNATIONAL

2 - EUSA CHAMPIONNAT D'EUROPE DES UNIVERSITÉS

Les équipes, féminine et masculine, championnes et vice-championnes de France universitaires 2024 se verront proposer de participer aux Championnats d'Europe Universitaires (EUC) 2025 qui se dérouleront à COIMBRA au PORTUGAL (du 29 juin au 5 juillet 2025).

Les résultats obtenus lors de cette compétition ne peuvent pas prétendre à une équivalence et homologation par la FFT.

Les AS acceptant cette proposition devront assurer par leurs propres moyens le financement du déplacement et des frais de séjour (75 € par jour et par personne*). Une aide de 300€* par athlète sera accordée par la FF Sport U aux équipes championnes de France 2024.

Toutes informations sur le site <http://www.eusa.eu>

*sous réserve de modification

3 - MASTER'U BNP PARIBAS

La 17^{ème} édition du Master U se déroulera à REIMS (Grand Est) du 29 novembre au 1er décembre 2024. Cette épreuve à la formule mixte et originale, accueillera 8 collectifs nationaux (Australie, Belgique, Irlande, Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse, Etats-Unis et France) où chaque équipe présente 3 JF et 3 JG pour disputer 7 matchs par rencontre : 2 Simples Messieurs - 2 Simples Dames - 1 Double Messieurs - 1 Double Dames - 1 Double Mixte.

4 - JEUX MONDIAUX UNIVERSITAIRES

Les JMU se dérouleront en Allemagne (ESSEN) en juillet 2025 avec des épreuves du 17 au 26 juillet 2025. Formule mixte avec un maximum de 4 hommes et 4 femmes par délégation. Matchs simples, doubles et double mixte. Classement individuel.les et doubles. Les matchs en simple se joue au meilleur des 3 sets avec tie break à chaque set, les doubles et consolations se jouent au meilleur des 3 sets.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Xavier BAGUELIN

xbaguelin@sport-u.com

Chargé de missions sports - Clément ROUX

croux@sport-u.com

CHENGDU 2021 FISU WORLD U

